

# Une septième édition réussie pour «Défie le sentier Canimex»

**Près de 930 coureurs ont parcouru les sentiers du parc du sanctuaire de Saint-Majorique les 15 et 16 octobre, dans le cadre de la septième édition de «Défie le sentier».**

CASSANDRE.BAILLARGEON  
@journallexpress.ca

«On a eu une très belle fin de semaine! Malgré la température de vendredi, on a été épargné par la pluie pendant tout l'événement», souligne d'emblée l'un des organisateurs de l'événement, Yann Lanoie, lors de la visite de *L'Express*.

Comme le veut la tradition, la septième

édition de la course a commencé avec la portion scolaire vendredi après-midi. En tout, 407 élèves de la région ont participé.

Les courses sur piste cyclable et le volet marche de l'événement ont pour leur part eu lieu samedi.

Selon M. Lanoie, le combo en équipe est l'épreuve qui rassemble le plus d'adeptes. Elle consiste à prendre part à deux départs. Le premier a eu lieu le vendredi soir à la noirceur. La distance à parcourir était de cinq kilomètres, alors que le lendemain, les participants avaient à courir huit kilomètres à la lueur du jour.

Martin Salvail et François Houde font par-

tie de ceux et celles qui ont pris part à ce défi sur deux jours qui est disponible en solo ou en équipe. Si M. Savail en était à sa première présence à l'épreuve du combo, il s'agissait de sa sixième participation à l'événement. «C'est un «must» de fin d'année. L'ambiance et les gens qui sont de bonne humeur, combinés avec le parcours font qu'on a le goût de revenir», mentionne Martin Salvail.

C'est d'ailleurs ce dernier qui a convaincu son ami François Houde de s'inscrire. M. Houde a apprécié sa première expérience en sentier. «C'est différent de l'asphalte. Il faut toujours que tu sois un peu concentré sur les racines et la bouette alors que sur la piste cyclable, tu t'en vas avec ton nuage et la vie est belle.»

Du côté du principal partenaire de la course, soulignons que près de 180 membres du Groupe Canimex ont participé aux différentes épreuves.

## Une nouveauté appréciée

Pour sa septième année, le comité organisateur a ajouté un nouveau volet à son



Près de 930 coureurs et marcheurs ont parcouru le secteur du sanctuaire de Saint-Majorique.

(Photo Cassandre Baillargeon)

événement, soit la course sur la piste cyclable. Les coureurs avaient le choix de parcourir cinq ou dix kilomètres.

Selon M. Lanoie, cette portion du week-end a permis d'élargir la clientèle de l'activité. «Ça satisfait une autre clientèle qui n'aime pas courir dans les roches et dans les racines. Ça permet donc à toute la famille de venir parce que tout le monde y trouve son compte», termine-t-il avec enthousiasme.

**AVIS PUBLIC**  
N° 217

457, rue des Écoles, C.P. 846  
Drummondville (Québec) J2B 6X1

**ÉTAT FINANCIER AU 30 JUIN 2022**

Conformément aux dispositions de l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique, **AVIS PUBLIC** est donné que l'état financier au 30 juin 2022, ainsi que le rapport du vérificateur externe seront soumis au conseil d'administration lors de la séance qui se tiendra comme suit :

- Le mardi, 25 octobre 2022, à 19 h 30;
- Centre Saint-Frédéric (salle multifonctionnelle);  
457, rue des Écoles, Drummondville

Donné à Drummondville, le 19 octobre 2022

**Normand Page**  
Secrétaire général

P002864-1
P002912-1

**Avis public de notification**  
(articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné** à GARAGE DUCHESNEAU MÉCANIQUE INC. de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Drummond situé au 1680, boulevard St-Joseph dans les 10 jours afin de recevoir l'AVIS D'EXÉCUTION (art. 516, 517 al.1 (1), 520 C.p.c.), PROCÈS-VERBAL DE SAISIE AVANT JUGEMENT, DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE ET SAISIE AVANT JUGEMENT, AVIS D'ASSIGNATION, DÉCLARATION SOUS SERMENT (Robert Bourdeau), DÉCLARATION SOUS SERMENT (Daniel Perron), LISTE DES PIÈCES qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cet avis dans le délai indiqué dans l'avis de présentation qui l'accompagne, sans quoi un Jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Frédéric Latraverse-Jutras, huissier de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier l'AVIS D'EXÉCUTION (art. 516, 517 al. 1 (1), 520 C.p.c.).

PROCES-VERBAL DE SAISIE AVANT JUGEMENT, DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE ET SAISIE AVANT JUGEMENT, AVIS D'ASSIGNATION, DÉCLARATION SOUS SERMENT (Robert Bourdeau), DÉCLARATION SOUS SERMENT (Daniel Perron), LISTE DES PIÈCES dossier numéro 405-22-006047-224. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Drummondville le 12 octobre 2022  
Frédéric Latraverse-Jutras, huissier de justice (#1057)

P002903-1

**AVIS PUBLIC**  
Entrée en vigueur

Veuillez prendre note que le conseil municipal de la Ville de Drummondville a adopté le règlement suivant :

NO DU RÈGLEMENT	NATURE DE LA DEMANDE
RV22- 5414	Créer une réserve financière pour le financement des dépenses relatives à la réalisation des travaux municipaux dans le cadre de projets de développements industriels futurs, situés dans les aires d'affectations industrielles déterminées au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond

L'avis public relatif à l'entrée en vigueur de ce règlement est disponible sur le site internet de la Ville de Drummondville à l'adresse suivante : [www.drummondville.ca/avispublics](http://www.drummondville.ca/avispublics)

Drummondville, ce 19 octobre 2022  
Me Mélanie Ouellet,  
Greffière

P002926-1

**DÉCRET SUR LE PERSONNEL D'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**  
L.R.Q. c.D-2, r.16

LE COMITÉ PARITAIRE AVISE LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS ASSUJETTIS AU DÉCRET qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, les nouveaux taux horaires seront les suivants :

Catégorie	Taux horaire	Prime horaire
Catégorie « A »	20,07\$	
Catégorie « B »	19,85\$	
Catégorie « C »	20,63\$	

Chef d'équipe :	Nombre de salariés à sa charge	Prime horaire
	5 et moins	0,63\$
	6 à 11	0,95\$
	12 et plus	1,26\$

Nous vous rappelons que votre entreprise peut maintenant faire le rapport mensuel en ligne et le paiement du prélèvement de façon électronique.

Pour plus de détails, communiquez avec nous.

ATTENTION

Nous vous invitons à vous abonner à notre infolettre au [www.cpeep.com](http://www.cpeep.com)

Et à nous suivre sur Facebook.

LE COMITÉ PARITAIRE EST CONSTITUÉ D'UNE PART :

D'AUTRE PART :

**COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

720, rue d'Éverell, #200, Québec (Québec) G1C 0N2  
Tél : (418) 667-3551 ou 1 888 667-3551  
Télécopieur : (418) 667-3552  
Site internet : [cpeep.com](http://cpeep.com)  
Courriel : [info@cpeep.com](mailto:info@cpeep.com)

**Nicole Simard**  
Directrice générale

P002715-1